

HAUTS-DE-FRANCE



Les investissements de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales

 **Réalisations 2023**

 **Prévisions budgétaires 2024**

SOMMAIRE

01 L'essentiel des dépenses p.4

02 Bâtiment :
Dépenses 2023, prévisions
budgétaires 2024 et
estimation de travaux p.5

03 Travaux Publics :
Dépenses 2023, prévisions
budgétaires 2024 et
estimation de travaux p.10

04 Méthodologie p.15

Avertissement :

les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d'ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l'effort d'équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d'équipement versées à d'autres entités et d'éventuels fonds de concours.

AVANT-PROPOS

“ Érosion des dépenses de travaux de BTP des collectivités territoriales de -0,8% dans les Hauts-de-France en 2023 ”

Malgré un contexte économique complexe et un niveau d'inflation engendrant des coûts supplémentaires, les collectivités territoriales sont parvenues à dégager des moyens d'investissement importants en travaux de Bâtiment et Travaux Publics en 2022. En 2023, les niveaux de dépenses se sont maintenus à un niveau élevé dans les Hauts-de-France, tout en fléchissant cependant, par rapport à l'année dernière.

Les dépenses en Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales des Hauts-de-France avoisinent les 3,5 milliards d'euros courants en 2023. Malgré un repli de -1,6% en évolution sur un an, l'année écoulée affiche encore un point haut, un niveau de dépenses supérieur à la moyenne de longue période (près de 3 milliards d'euros en moyenne sur la période 2008-2023). Même si ces dépenses en BTP, engagées par les collectivités en 2023, intègrent encore un effet prix (inflation qui reste relativement forte : 4,9% en 2023, vs +5,2% en 2022).

“ Repli des investissements en travaux de BTP de la Région en 2023 ”

Avec près de 70% de la dépense totale engagée en BTP, le bloc communal reste le principal investisseur dans la Région. En 2023, avec 2,4 milliards d'euros, les communes et les groupements à fiscalité propre gardent un niveau de dépenses élevé. Même si ce dernier est en baisse de -3% par rapport à 2022. En parallèle, le poids des syndicats s'est renforcé (+2 points) et leurs investissements sont en croissance de +15% en 2023.

Les départements, qui pendant longtemps, étaient responsables en moyenne de 17% de la commande de travaux de la région, sont de plus en plus contraints de réduire leurs investissements. La baisse des recettes des droits de mutation (Droits de Mutation à Titre Onéreux) liée à une contraction importante des ventes immobilières en 2023, contribuent, en partie, à réduire leurs marges de manœuvre.

Ainsi, même s'ils maintiennent un niveau de dépense comparable à celui de 2022, les départements ne représentent plus que 13% du total régional en 2023.

Quant aux dépenses de la région, représentant 5% en maîtrise d'ouvrage directe, elles se sont réduites, se contractant de -19% par rapport à 2022.

Par secteur, les Travaux Publics s'inscrivent dans une dynamique positive de +1,5%. Alors, qu'en parallèle les investissements fléchés vers le Bâtiment affichent une croissance atone (+0,1%).

“ Des prévisions budgétaires stabilisées en 2024 ”

En dépit des contraintes budgétaires (programme de stabilité 2024-2027), de la baisse des crédits du «fonds vert », de la chute des DTMO (impact fort sur les conseils départementaux), les dépenses prévisionnelles des collectivités territoriales laissent anticiper une stabilité des investissements en travaux de BTP dans la région en 2024. Ainsi, les budgets primitifs (prévisions budgétaires au 31 mai 2023) affichent +0,8% par rapport à l'année 2023 (respectivement +0,1% pour les travaux de Bâtiment et 1,5% pour ceux des Travaux Publics).

Avertissement :

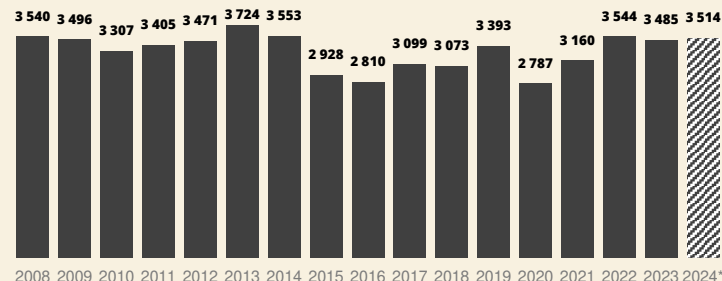
les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d'ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l'effort d'équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d'équipement versées à d'autres entités et d'éventuels fonds de concours.

Source : données comptables transmises par la Direction des Finances Publiques (du Ministère de l'Economie et des Finances) . Cf. méthodologie p 15

L'ESSENTIEL DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dépenses de travaux BTP

Montant des dépenses de travaux réalisés



Unité : M€ courants TTC

+ 0,8% (estimation*)

ÉVOLUTION DÉPENSES 2024-2023

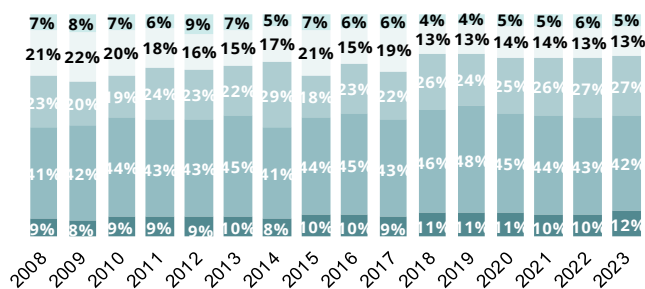
- 1,6%

ÉVOLUTION DÉPENSES 2023-2022

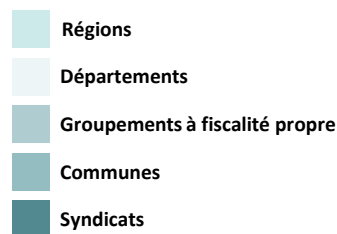
* estimation de travaux 2024 calculée à partir des taux de réalisation 2009-2023

...Par type de collectivités

Répartition des dépenses directes de BTP par type de collectivités

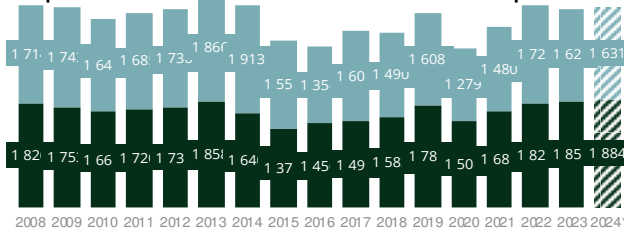


Unité : % du montant total des travaux



...Par secteur

Répartition et montant des travaux réalisés de BTP par secteur

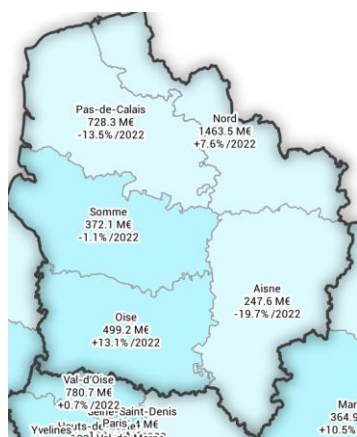


Unité : M€ courants TTC

Évolution dépenses 2024-2023 (estimation) Évolution dépenses 2023-2022






...Par territoire



Montant des dépenses réalisées de travaux de BTP par département en 2023
Unité : M€ courants TTC

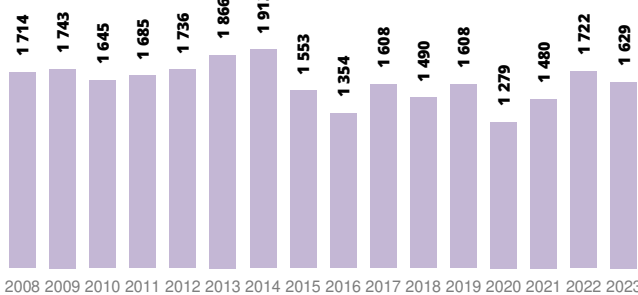
* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

BÂTIMENT

-  Dépenses réalisées 2023
-  Prévisions budgétaires 2024
-  Taux de réalisation avancé

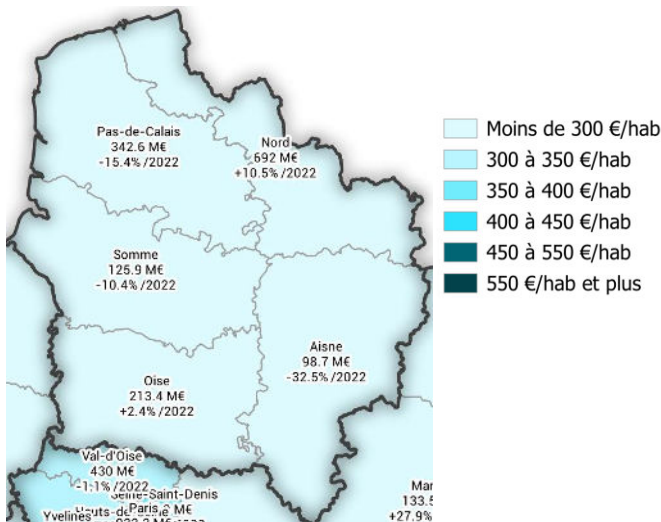
... Selon les années

Montant des travaux réalisés de Bâtiment



Unité : M€ courants TTC

... Selon les territoires



* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

... Selon les collectivités

Bâtiment en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	Évolution (%)
Région	1	157	- 19,8%
Départements	5	225	+ 6,8%
Communauté Urbaine & Métropole	3	74	
Communautés d'agglomération	23	132	
Communautés de communes	64	110	- 8,1%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	120	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	293	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	181	- 5,6%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 466	243	
SIVU	629	23	+ 10,5%
SIVOM	226	72	
Ensemble des collectivités		1 629	- 5,4%

Dépenses en région en 2023 :

➔ **1 629 M€ TTC**

➔ **272 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **341 €/hab**

➔ **- 5,4%**

ÉVOLUTION 2023-2022

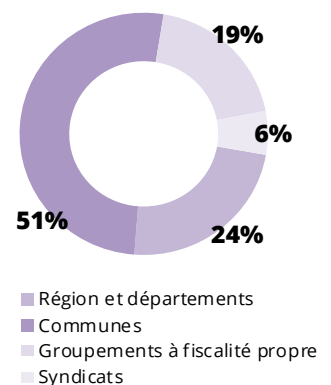
Les dépenses de Bâtiment des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France s'élevaient à plus de 1,6 milliards d'euros en 2023. Même si elles ont maintenu un niveau d'investissement élevé en 2023, légèrement supérieur à celui de 2019, elles affichent un repli de leurs dépenses en travaux de Bâtiment, de -5,4% par rapport à 2022.

Montant des dépenses réalisées par département

Evolution par rapport à l'année précédente

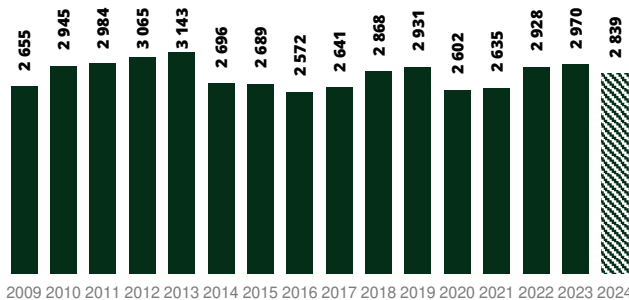
Dans un contexte encore inflationniste (effet prix) et de baisse globale de l'épargne des collectivités, les dépenses de Bâtiment se sont rétractées pour la majorité des départements. Elles se sont contractées dans la Somme (-10%), dans le Pas-de-Calais (-15%) et encore plus nettement dans l'Aisne (-32%) par rapport à 2022. Les investissements en maîtrise d'ouvrage directe se sont maintenus dans l'Oise (+2,4%). Seules les collectivités Nordistes affichent une hausse significative de leurs montants de travaux en Bâtiment (+10,5%).

Le bloc communal (communes et les groupements à fiscalité propre), premier maître d'ouvrage, totalisant près de 71% de la commande publique Bâtiment, a réduit ses dépenses de -6% par rapport à 2022. Les investissements de la Région se sont réduits de près de -20% sur un an. Alors qu'en parallèle les départements ont investi davantage en travaux de Bâtiment, +7% par rapport à 2022.



... Selon les années

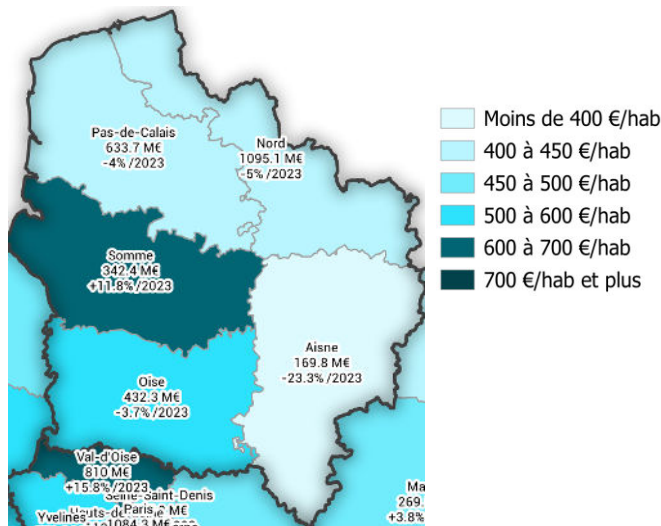
Prévisions budgétaires de travaux de Bâtiment



2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Unité : M€ courants TTC

...Selon les territoires



* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

...Selon les collectivités

Bâtiment en 2024 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

Région	Nb collectivités	Hauts-de-France	Évolution (%)
Région	1	165	- 8,7%
Départements	5	231	- 14,2%
Communauté Urbaine & Métropole	3	115	
Communautés d'agglomération	24	286	
Communautés de communes	63	207	+ 6,3%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	233	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	476	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	424	- 5,4%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 467	559	
SIVU*	614	61	- 11,0%
SIVOM*	226	80	
Ensemble des collectivités		2 839	- 4,4%

* Données partielles

Prévisions budgétaires 2024 :

➡ **2 839 M€ TTC**

➡ **474 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 610 €/hab

➡ **- 4,4%**

ÉVOLUTION 2024-2023

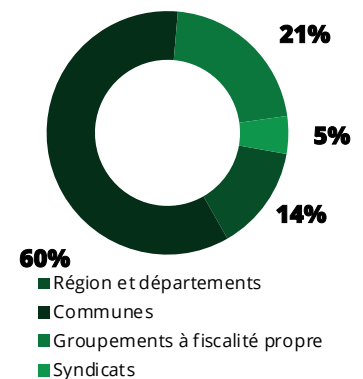
Le montant des dépenses prévisionnelles de Bâtiment (arrêté au 31 mai) s'établit à 2,8 milliards d'euros pour l'année 2024. Le niveau des investissements ralentit par rapport aux deux dernières années, en baisse de -4% par rapport à 2023. Ce repli anticipe probablement, en partie, une augmentation des dépenses liées à une conjoncture morose sur les marchés immobiliers (poursuite de la baisse des recettes des droits de mutation), le maintien des taux d'intérêt à un niveau haut, les crédits de paiement « fonds vert » revus à la baisse, la limitation des dépenses de fonctionnement, etc.

Montant des dépenses prévisionnelles par département

Evolution par rapport à l'année précédente

Les prévisions budgétaires des collectivités territoriales départementales en travaux de Bâtiment sont en baisse dans quatre départements sur cinq : en repli de -4% dans l'Oise et le Pas-de-Calais, -5% dans le Nord. Dans l'Aisne les prévisions d'investissement s'affichent à -23% en 2024. Seul le département samarien anticipe une augmentation de ses dépenses de Bâtiment de +11%.

En 2024, seules les intercommunalités envisagent de réaliser des investissements supérieurs à ceux de 2023, en progression de +6%. Alors que les prévisions budgétaires des autres collectivités se contractent, en particulier celles des départements (-14%) en 2024.



⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

...Des dépenses prévisionnelles

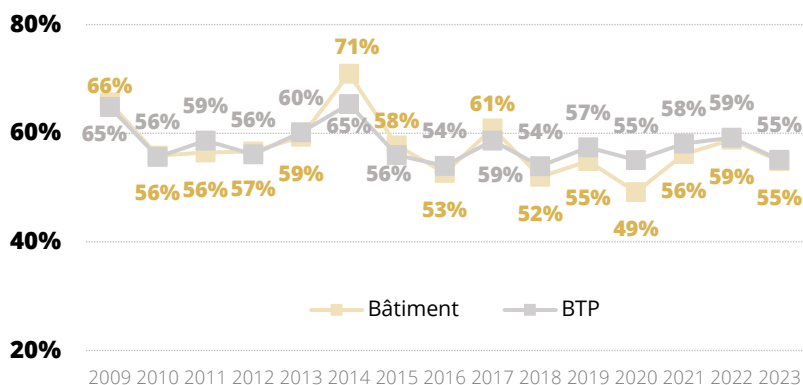
Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

Pour l'année 2024, les dépenses qui seront effectivement réalisées ont été estimées à partir des taux de réalisation moyen pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai 2024.

➔ **57%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2023

...Selon les années



En 2023, le taux de réalisation se rétracte par rapport aux deux dernières années. Il s'établit à 55% toutes catégories de collectivités confondues, se situant deux points en dessous de la moyenne constatée sur la période 2009-2023 (57%).



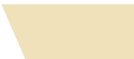
Le taux de réalisation varie selon les catégories de collectivités et leur taille. Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants et les syndicats intercommunaux présentent l'écart le plus important entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées. À l'opposé, les départements, la région et les communes de plus de 50 000 habitants affichent un taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Bâtiment moyen supérieur à 75%.

...Selon les collectivités et les territoires

Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Bâtiment
Moyenne 2009-2023

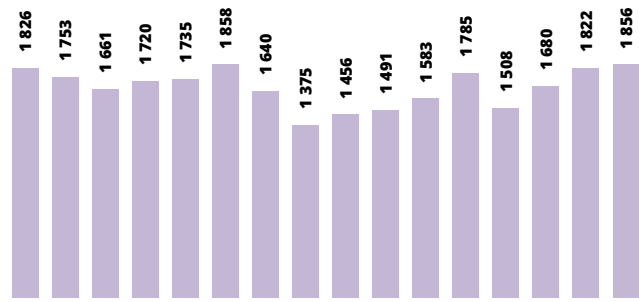
	Hauts-de-France
Région	78%
Départements	87%
Groupements à fiscalité propre	58%
Communes de 50 000 habitants et plus	76%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	59%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	48%
Communes de moins de 3 500 habitants	41%
SIVU	42%
SIVOM	46%
Ensemble des collectivités	57%

TRAVAUX PUBLICS

-  Dépenses réalisées 2023
-  Prévisions budgétaires 2024
-  Taux de réalisation avancé

... Selon les années

Montant des travaux réalisés de Travaux Publics



2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023
Unité : M€ courants TTC

Dépenses en région en 2023 :

➔ **1 856 M€ TTC**

➔ **310 €/hab**

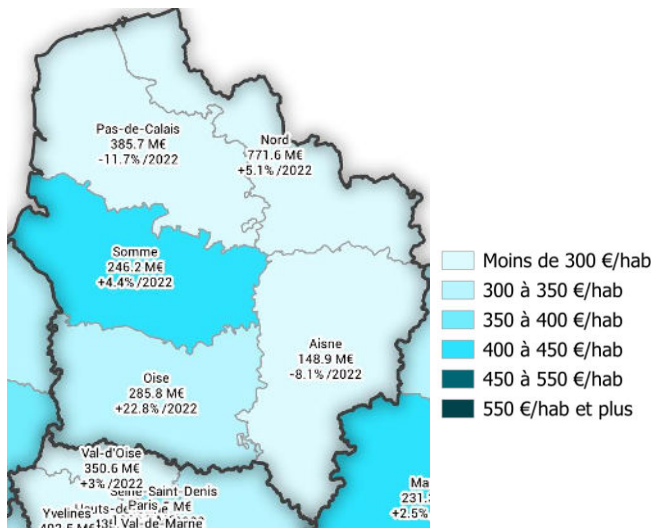
MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **377 €/hab**

➔ **+ 1,9%**

ÉVOLUTION 2023-2022

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France s'élèvent à plus de 1,8 milliards d'euros en 2023. Les investissements affichent un niveau élevé, qui n'avait plus été atteint depuis 2013, en croissance de 2% par rapport à 2022, le niveau des dépenses en Travaux Publics en 2022 étant déjà élevé.

... Selon les territoires



* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

Montant des dépenses réalisées par département

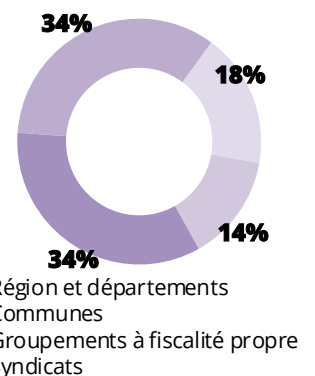
Evolution par rapport à l'année précédente

Malgré le contexte économique encore inflationniste (effet prix) et la rigueur budgétaire imposée par le gouvernement, la majorité des collectivités territoriales départementales ont maintenu un niveau d'investissement en Travaux Publics élevé, globalement en croissance de +2% en 2023. Les dépenses ont continué de croître dans les collectivités des départements de l'Oise, de la Somme et du Nord. En parallèle, elles se sont contractées dans les deux autres départements : de -12% dans le Pas-de-Calais et de -8% l'Aisne. Parmi le bloc communal (totalisant 70% de la commande publique en Travaux Publics) les intercommunalités sont les seules à avoir maintenu leurs investissements en 2023 de +2%. Par ailleurs, les dépenses des syndicats (eau, assainissement, énergie, etc.) progressent de près de +17% sur un an. Alors que les investissements de la région sont en baisse de -12%.

... Selon les collectivités

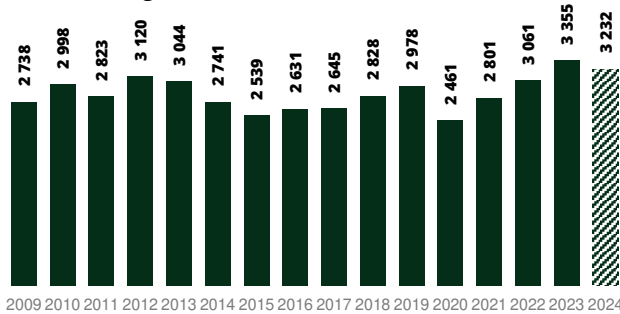
Travaux Publics en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	
Région	1	18	- 12,5%
Départements	5	244	- 5,3%
Communauté Urbaine & Métropole	3	259	
Communautés d'agglomération	23	253	
Communautés de communes	64	119	+ 1,8%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	74	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	196	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	141	- 1,1%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 466	226	
SIVU	629	56	
SIVOM	226	272	+ 16,6%
Ensemble des collectivités		1 856	+ 1,9%



... Selon les années

Prévisions budgétaires de travaux de Travaux Publics



2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Unité : M€ courants TTC

Prévisions budgétaires 2024 :

3 232 M€ TTC

540 €/hab

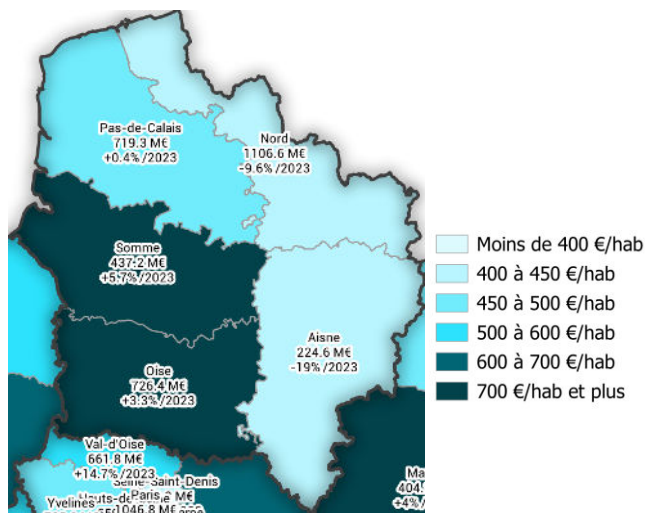
MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 606 €/hab

- 3,7%

ÉVOLUTION 2024-2023

Le montant des dépenses prévisionnelles en Travaux Publics (arrêté au 31 mai) s'établit à plus de 3,2 milliards d'euros en euros courants) pour l'année 2024. Un niveau d'investissement prévisionnel qui demeure élevé, mais qui est en retrait de près de -4% par rapport à 2023.

...Selon les territoires



* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

Montant des dépenses prévisionnelles par département

Evolution par rapport à l'année précédente

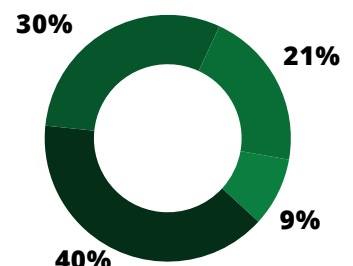
Les dépenses prévisionnelles de Travaux Publics demeurent en hausse par rapport à l'année dernière dans trois départements : stabilisées dans le Pas-de-Calais de +0,4%, en croissance de 3% dans l'Oise et de 6% dans la Somme. Elles sont anticipées en net repli dans le Nord (-10%) et dans l'Aisne (-19%).

Les prévisions budgétaires sont en baisse dans toutes les catégories de collectivités. La Région et les départements envisagent les contractions les plus nettes avec respectivement -11% et -10% pour 2024, leurs marges de manœuvre se réduisant.

...Selon les collectivités

Travaux Publics en 2024 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	
Région	1	18	- 11,1%
Départements	5	274	- 9,6%
Communauté Urbaine & Métropole	3	315	
Communautés d'agglomération	24	473	
Communautés de communes	63	191	- 1,5%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	130	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	320	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	295	- 0,9%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 467	542	
SIVU*	614	122	- 8,8%
SIVOM*	226	553	
Ensemble des collectivités		3 232	- 3,7%



- Région et départements
- Communes
- Groupements à fiscalité propre
- Syndicats

⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

* Données partielles

...Des dépenses prévisionnelles

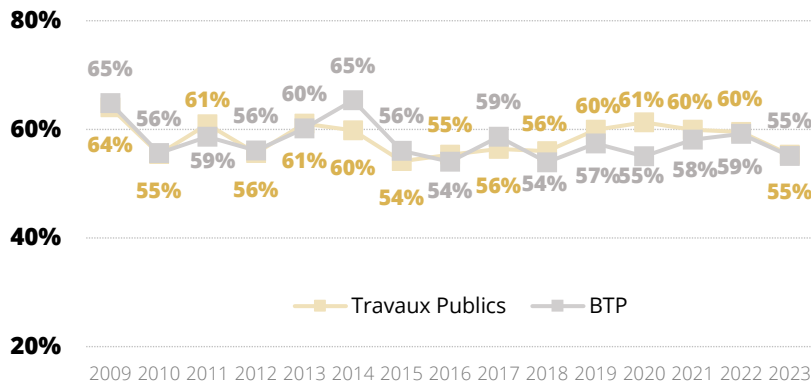
Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

Pour l'année 2024 les dépenses qui seront effectivement réalisées ont été estimées à partir des taux de réalisation moyen pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai 2024.

➔ **58%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2023

...Selon les années



Le taux de réalisation pour l'année 2023 s'établit à 55% pour l'ensemble des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics, trois points inférieurs à la moyenne constatée entre 2009-2023 (58%).

Les taux de réalisation varient selon les catégories de collectivités et leur taille. Ils peuvent aussi être influencés par le cycle électoral ou par des décalages dans la réalisation des projets.

Ainsi, les syndicats intercommunaux et globalement les communes de moins de 10 000 habitants présentent l'écart le plus important entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées.

Les départements, la région et les communes de plus de 50 000 habitants affichent des taux de réalisation supérieurs à 75%.

...Selon les collectivités et les territoires

Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics Moyenne 2009-2023

	Hauts-de-France
Région	80%
Départements	89%
Groupements à fiscalité propre	61%
Communes de 50 000 habitants et plus	76%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	62%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	52%
Communes de moins de 3 500 habitants	44%
SIVU	40%
SIVOM	52%
Ensemble des collectivités	58%

MÉTHODOLOGIE



MÉTHODOLOGIE

Les données de cette plaquette proviennent des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Ministère de l'Économie et des Finances.

Les dépenses réalisées de bâtiment et de travaux publics sont évaluées à partir des données d'exécution budgétaire. Elles sont calculées à partir de :

- l'ensemble des **budgets principaux et des budgets annexes** (eau, électricité...) des collectivités territoriales ;
- des différents comptes budgétaires relatifs aux dépenses de bâtiment et travaux publics (bâtiments scolaires, aménagements urbains, voiries...).

Lorsque l'intitulé d'un compte n'est pas suffisamment explicite, des coefficients sont appliqués de façon à répartir les dépenses correspondantes entre bâtiment et travaux publics.

Les dépenses prévisionnelles de bâtiment et de travaux publics sont calculées à partir des données des budgets prévisionnels centralisés au 31 mai. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais **aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai**.

Ces prévisions budgétaires ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui sera effectivement réalisé. D'autres décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année, et surtout la réalisation de certains travaux peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

Les dépenses qui seront effectivement réalisées peuvent être simulées à partir des taux de réalisation pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai.

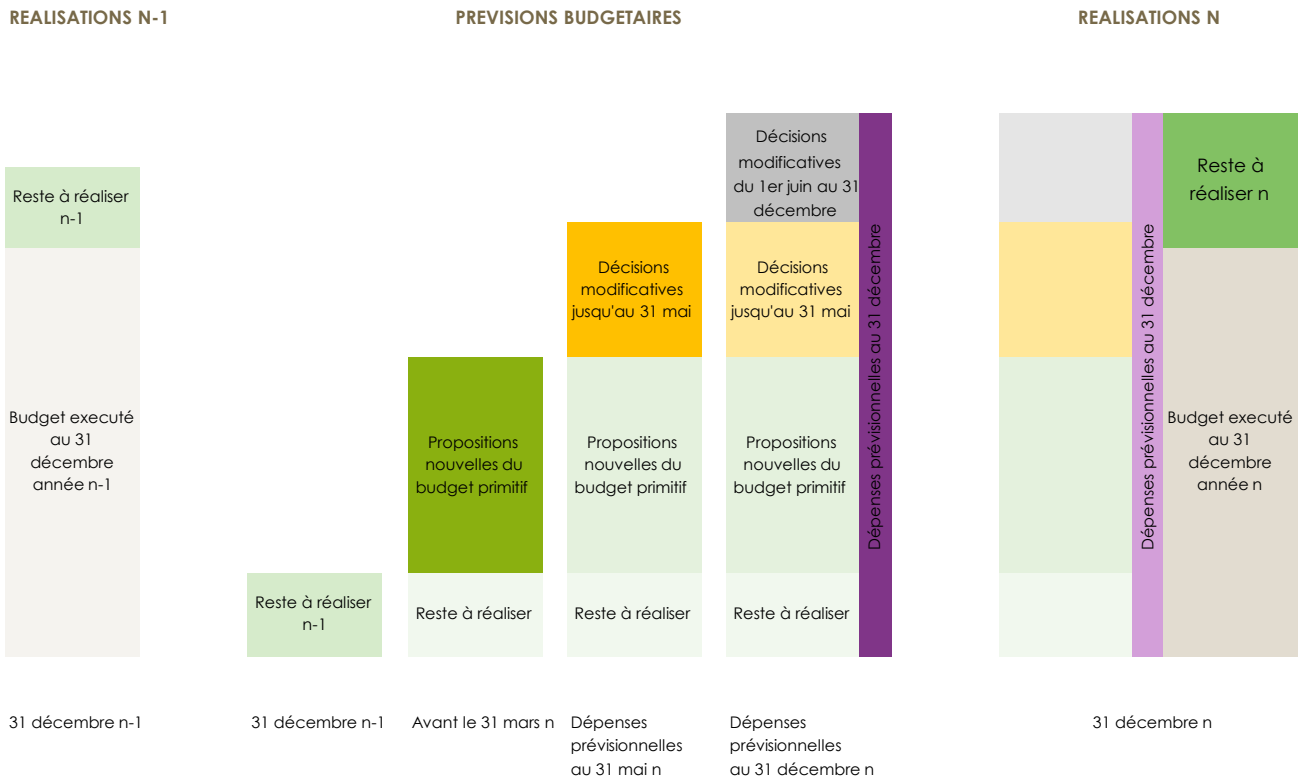
Seules les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont prises en compte. De ce fait, l'effort en faveur de l'activité BTP pour une collectivité donnée est sous-estimé puisque ne sont pas pris en compte les montants des subventions d'équipement versées à d'autres entités (leur prise en compte aurait généré des doubles comptes dans l'estimation globale des montants des dépenses régionales).

Les dépenses par habitant sont calculées grâce aux populations municipales légales en vigueur établies par l'INSEE.

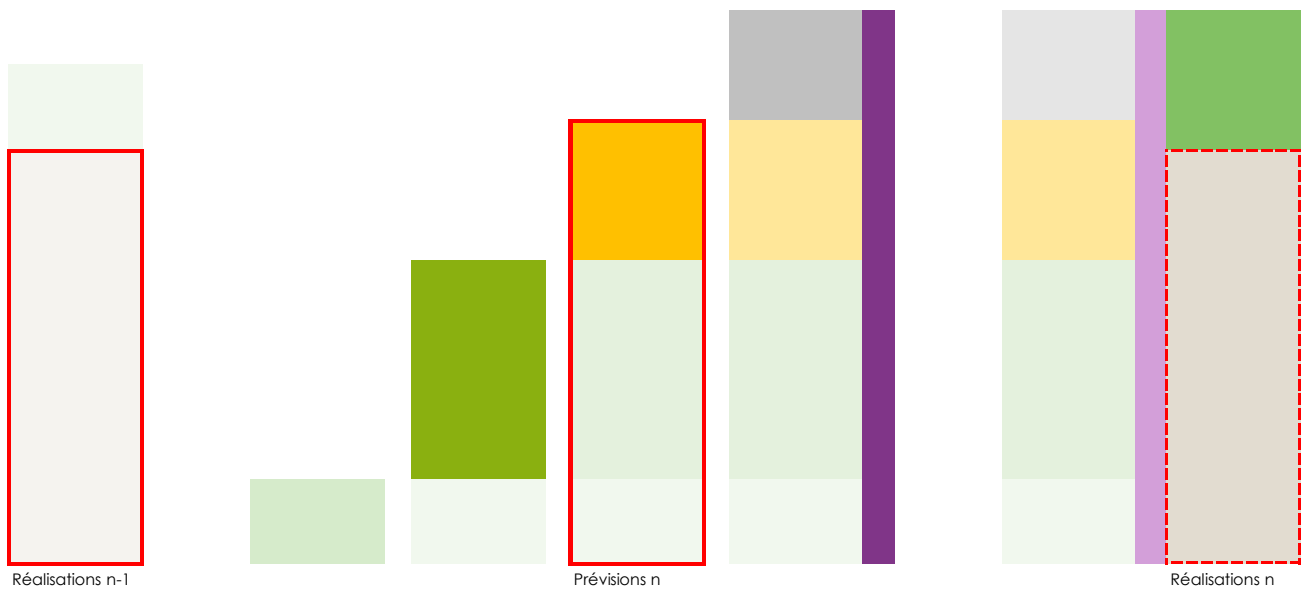
Tous les montants financiers sont exprimés toutes taxes comprises en euros courants.

MÉTHODOLOGIE

SCHEMA SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE D'UNE COLLECTIVITE



DONNEES DGFIP EXPLOITEES



CALCUL DU TAUX DE REALISATION AVANCE ET SIMULATION DES TRAVAUX REALISES

Taux moyen = Somme des réalisations année 2009 à Année N-1 / Somme des prévisions au 31 mai de année 2009 à Année N-1

Simulation Année N = Taux * Prévisions au 31 mai année N

Avec le concours des membres de la CERC



Et des membres du GIE Réseau des CERC



CERC Hauts-de-France
Tél. : 03-20-40-53-39 | cerc.hauts-de-france@i-carre.net
Site régional : www.cerc-hautsdefrance.fr
Site national : www.cerc-actu.com

